

Communiqué de presse

Berne, le 6 février 2023

Daniel Fässler transmet la présidence de l' AIS à Beat Walti

Daniel Fässler, député du conseil des États du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, se retire de la présidence de l'Association Immobilière Suisse AIS. Le comité directeur a désigné Beat Walti, conseiller national PLR/ZH, pour lui succéder. Daniel Fässler préside l' AIS depuis sept ans. Son mandat a été marqué par un repositionnement stratégique de l'association faîtière de l'immobilier. Ce renouvellement de présidence aura lieu lors de l'assemblée générale du 10 mai 2023.

Daniel Fässler, député du conseil des États du canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures (Le Centre), quittera la présidence de l' AIS en mai 2023, après sept années passées à sa tête. Afin de pourvoir à nouveau ce poste, le comité directeur a mis en place un comité de sélection à la mi-2022. En novembre 2022, le comité de l' AIS a nommé le conseiller national PLR/ZH, Beat Walti.

Daniel Fässler a été élu président par l'assemblée générale des membres en juin 2016. Le comité directeur de l' AIS le remercie d'ores et déjà pour son engagement sans faille et son excellent travail de direction. Sous la direction de Daniel Fässler, l' AIS est devenue une association professionnelle moderne qui défend les intérêts des investisseurs immobiliers dans tous les domaines importants. Daniel Fässler a piloté le repositionnement de l'association avec le comité directeur et a veillé à sa forte implication dans le dialogue politique. Daniel Fässler souligne : « *Depuis 2016, l' AIS s'engage résolument pour une politique suisse durable en matière de logement et d'habitat. L' AIS travaille pour ce faire en étroite collaboration avec d'autres associations faîtières et entretient des échanges directs avec l'administration et le monde politique. Ce travail de développement a revêtu une grande importance et a permis d'atteindre les objectifs fixés. En tant que président de l' AIS, j'ai pu apporter ma contribution et proposer de bonnes solutions* ».

Au cours de son mandat, Daniel Fässler a par exemple combattu l'initiative populaire « Davantage de logements abordables », rejetée par le peuple et les cantons ; de même, l' AIS s'est engagée avec succès, avec d'autres associations, contre un durcissement de la « Lex Koller ». Ces deux actions ont permis un renforcement de la sécurité juridique en Suisse et empêchent une distorsion du marché. Avec Daniel Fässler à sa tête, l'association s'est positionnée avec succès sur les questions de droit du bail pendant la pandémie de coronavirus, favorisant les accords nécessaires entre les parties contractantes dans le domaine des baux commerciaux.

Beat Walti est membre du Conseil national (PLR, Zurich) depuis 2014 et a présidé le groupe parlementaire libéral-radical entre 2017 et 2022. Partenaire du cabinet d'avocats Wenger Vieli, il apporte, grâce à ses qualités de dirigeant, l'expérience nécessaire permettant à l' AIS de conserver son leadership dans le domaine immobilier et économique. Il préside notamment la Fondation Ernst Göhner, un important investisseur immobilier propriétaire d'immeubles d'habitation et commerciaux, principalement dans les zones économiques de Zurich et de Zoug. Cette fondation accorde une grande importance au développement durable et à long terme. Beat Walti déclare : « *Dans le cadre de mon activité professionnelle, je suis régulièrement confronté à des thèmes et des questions en rapport avec l'immobilier et les investisseurs. Le développement de conditions-cadres pour des investissements immobiliers durables à long*



terme est important pour l'économie suisse. En tant que président de l'AIS, je veux le préserver et le promouvoir ».

Le changement de présidence aura lieu le 10 mai 2023 à l'occasion de l'assemblée générale de l'AIS.

Contact:

Association Immobilière Suisse

contact@vis-ais.ch

Tél. +41 31 311 65 25

Daniel Fässler

Beat Walti

Tél. +41 79 310 92 15

Tél. +41 79 296 72 25